





## LA PROPAGANDE DU POUVOIR

Le gouvernement prépare les esprits à une remise en cause du droit à la retraite à 60 ans. « II faudra débattre de la question de l'âge légal », a déclaré le Premier ministre. Pour FO, ce n'est pas acceptable de conditionner ainsi l'opinion publique.

La propagande pour « sauver nos régimes de retraites » bat son plein. Après le discours de Versailles du président Nicolas Sarkozy, le Premier ministre, François Fillon, est monté au créneau ce week-end pour nous expliquer qu'il « n'y avait pas d'autre solution pour sauver nos régimes de retraite que de travailler plus longtemps, alors même que la durée de vie s'allonge ».

Dans le cadre du « grand débat » sur l'avenir des retraites en 2010, il faudra « voir si l'allongement de la durée de cotisation », opéré ces dernières années, « est suffisant pour convaincre nos concitoyens de rester plus longtemps au travail », a-t-il insisté, avant d'estimer, que « si ça n'est pas le cas alors il faudra débattre ensemble de la question de l'âge légal de la retraite ». En clair, il faut se préparer à une remise en cause prochaine du droit à la retraite à 60 ans.

« Ce n'est pas acceptable de vouloir conditionner l'opinion publique de la sorte », a réagit hier sur BFM, le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, « alors que les solutions alternatives des syndicats, notamment sur le financement, ont toujours été balayées d'un revers de la main par ce gouvernement ». Pour lui, l'éventualité d'un recul des droits à la retraite « passe très mal chez les salariés parce que l'objectif, c'est de dire : on va vous faire travailler et trimer plus longtemps, peut-être jusqu'à 67 ans par obligation ». Et si l'on suit le raisonnement de l'exécutif, a ajouté Jean-claude Mailly, « une assistante maternelle pourrait bien s'occuper des enfants avec un déambulateur! »

En outre, le secrétaire général de FO, a relevé une nouvelle « contradiction » dans le discours de Nicolas Sarkozy, en rappelant que, le président de la République avait affirmé en 2008 que, durant son mandat, il ne repousserait pas l'âge de la retraite sachant qu'il ne l'avait pas proposé pendant la campagne présidentielle. C'était au micro de RTL, le 27 mai 2008, alors qu'il était interrogé sur la proposition de Laurence Parisot (MEDEF) de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 63,5 ans.

Le chef de l'exécutif avait alors répondu : « Je dis que je ne le ferai pas car je n'en ai pas parlé pendant ma campagne présidentielle, ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les Français, je n'ai pas de mandat pour faire cela ». Et Nicolas M. Sarkozy ajoutait : « Il ne faut pas trop demander à un pays, il faut aller à la vitesse que permet le tissu social de notre pays ».

Chacun appréciera!!